



L'Association des Directeurs de Maison de Repos

vous invite à la 56^{ème} journée des directeurs

« Le petit vieux qui ne voulait plus jouer du violon »

Le **mardi 29 mars 2022** à l'Hôtel Charleroi Airport - VAN DER VALKE,
Chaussée de Courcelles 115 à 6041 Gosselies

PROGRAMME :

08h15' : Accueil des participants.

09h00' précises : Mot de bienvenue par la présidente de l'ADMR et présentation de la journée.

09h15' : « **La maison de repos, d'où venons-nous...** » par Monsieur Stéphane ADAM, Chargé de cours – Docteur en psychologie et responsable de l'unité de psychologie de la Sénescence et Monsieur Christophe CREVIEAUX, Managing partner - Be-Coopera & Valloris.

10h30' : Pause et visite des stands.

11h00' : « **Le petit vieux qui ne voulait plus jouer du violon** » écrit et mis en scène par Monsieur Marc ANDREINI, comédien et humoriste et interprété par Monsieur Maxime THIERRY et Madame Anne Claude DEJASSE.

Mêlant humour et tendresse, le comédien et auteur Marc Andréini rend hommage à l'Amour. Il nous invite à croire qu'il est possible de le rencontrer à tout âge. Cette histoire vraie nous enseigne que même lorsqu'elle s'approche de la fin, la vie nous réserve bien des surprises...

12h15' : Réponses aux questions.

12h30' : Repas de midi (formule buffet).

14h15' : **Après-midi interactive avec le public autour des thèmes développés en matinée**, par Monsieur Stéphane ADAM et Monsieur Christophe CREVIEAUX et animé par Monsieur Michel VINCENT, journaliste

16h30' : Remise des attestations selon les directives de la Région wallonne et de la Région bruxelloise.

Prix : 95 € (directeur non membre) ou 75 € (directeur membre) ou 55€ (autres fonctions). La somme est à verser au compte n° BE52 0682 0594 8609 de « ADMR asbl – Sambreville », en indiquant **le(s) nom(s) du ou des participant(s)** et non celui de l'institution.

Inscription uniquement :

Via le site internet <https://admr-asbl.be/agenda> : dans l'onglet « agenda ». **NOUVEAU** : Pour vous inscrire, vous devez créer un compte sur le site.

Date limite des inscriptions le vendredi 18 mars 2022.

En cas de désistement après le vendredi 18 mars 2022, la totalité du montant de l'inscription sera due.

L'inscription ne sera effective qu'après réception du paiement.

ATTENTION : le nombre de places est limité à 200 personnes. Les premiers inscrits ont une certitude d'avoir une place. Selon l'évolution de la crise sanitaire, des places supplémentaires pourraient être mises à disposition. **Mesures sanitaires** (masque, covid safe,...) applicables en fonction des règles à cette date.